



Société Française de Médecine légale

Prise en charge des victimes de violences

Journée du lundi 13 novembre 2017 à TOURS

INSCRIPTION

1/ Inscription avec validation DPC : la matinée « Prise en charge des victimes de violences » permet une validation DPC (3 heures, N° 1252 1700006). Tarif **240 € TTC**. Pas de bulletin d'inscription à renvoyer. Cliquer sur ce lien <https://form.jotform.com/72771357577974> pour s'inscrire et payer en ligne.

2/ Inscription sans validation DPC : renvoyer le bulletin d'inscription + le règlement à l'adresse postale : Pr Pauline SAINT-MARTIN - Institut Médico-Légal, Hôpital Trousseau, CHRU TOURS, 37044 TOURS Cedex 9

- Tarif tout participant : **80 €**
- Membre du Club Junior de la Société Française de Médecine Légale : **40 €**
- **Règlement :** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **l'ASMIL** – Association des sciences médico-légales en Indre-et-Loire.

Bulletin d'inscription

NOM _____ Prénom _____

Spécialité _____ Institution _____

Adresse professionnelle

Code Postal _____ Ville _____

Tel _____ Email _____

Participera Ne participera pas au buffet du 13 novembre midi

Pour tout renseignement : Institut Médico-Légal, Hôpital Trousseau, CHRU TOURS, 37 044 TOURS Cedex 9
02 47 47 75 55 – secretariat.iml@chu-tours.fr ou p.saint-martin@chu-tours.fr